

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2006

PRESENTS : MM. BOYER – CUVILLIER – LEROUGE – MERCIER - BRUEZ - FOULET– LAUDE – WIART – THUIN

MMes COQUART–BRANCART – CACHEUX – CATTIAUX

ABSENT EXCUSE : M. CARPENTIER

1) Recensement de la population

Il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2007.

- M. Williame, secrétaire de Mairie, est nommé coordonnateur (lien entre l'INSEE et la Mairie).

- 2 agents recenseurs devront être recrutés.

- Une dotation de 2 554 € sera versée à la commune. Elle est calculée par référence au recensement de 1999 soit 1 € 67 par habitant (1242) et 1 € 01 par logement (475).

2) Centre de loisirs sans hébergement

- Mme Piquet Véronique, Directrice du CLSH, énumère aux membres du Conseil Municipal les diverses activités proposées lors des centres et les raisons pour lesquelles la salle polyvalente est plus apte à accueillir les enfants que les locaux scolaires.

L'Assemblée après en avoir délibéré, émet un avis favorable au maintien du déroulement du CLSH à la salle polyvalente.

- bilan financier de juillet 2006.

Pour mémoire, budget prévisionnel : dépenses : 30 080 € - recettes : 22 267 €

Coût réel :

Dépenses : 28 896 € (dont 2 382 € stage et perfectionnement BAFA)

Recettes : 18 294 € (dont 11 071 € de recettes attendues de la CAF)

Dépenses réelles pour la commune : 8 062 € pour 1 397 jours/enfants.

3) A.T.E.S.A.T. (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) :

L'assemblée autorise le maire à signer la convention à intervenir (avis favorable du 29 juin 2006).

Coût annuel : 430 € 31

4) Bail du logement de l'école maternelle

Le maire rappelle à l'assemblée les difficultés rencontrées pour le recouvrement des loyers auprès d'un locataire d'un logement appartenant à la commune.

L'assemblée demande au maire de signifier à l'intéressé, par lettre recommandée avec accusé de réception, le non renouvellement du bail arrivant à échéance le 31 mai 2007.

5) Travaux divers

- Travaux achevés
 - o Extension des réseaux Rue Victor Lacroix, Avenue du Bois et Chemin Vert
 - o Aménagement des trottoirs rue Victor Lacroix
 - o Curage des bassins de récupération des eau usées

- Travaux en cours
 - o Parking salle polyvalente
- Projets
 - o Toilettes école primaire Victor Hugo : M. Damiens, architecte, a pris rendez-vous le 10 octobre pour présenter son projet.
 - o Ecoulement des eaux rue Victor Lacroix, le devis pour étude (avant projet et projet) présenté par la DDE est accepté : coût : 7 026 € 74
- Divers
 - o Pose d'un miroir rue de la Sablonnière (Ruelle des Processions) et rue Victor Lacroix (Avenue du Bois)
 - o Demande pour la pose d'un « cédez le passage » rue de la Gare (rue d'Oisy)

6) Bureau de poste

Le Maire informe l'assemblée qu'il s'est opposé aux propositions faites par la Direction de la Poste concernant les heures d'ouvertures présentées soit du lundi au vendredi de 14 à 17 heures et le samedi de 9 à 12 heures.

6) Divers

- Facture château d'eau

M. le maire donne lecture d'une lettre émanant de M. le Receveur Municipal précisant que les travaux réalisés avaient été imputés en investissement alors qu'une partie relevait du fonctionnement et qu'il convient soit de procéder à la régularisation du mandat soit de produire une délibération du conseil municipal indiquant le maintien en section d'investissement de l'ensemble de la facture

Considérant l'adhésion au premier janvier 2007 au SIDEN, les subventions obtenues, et après en avoir délibéré, l'assemblée décide de maintenir le total de la facture en investissement.

- Personnel communal

L'assemblée émet un avis favorable à la proposition de stage de formation professionnelle à M. Défontaine, actuellement sous contrat emploi-jeune, pour la préparation du bac pro « Travaux paysagers ».

Coût : 1 413 € 75 – Participation financière du CNPT : 1 305 €

Le temps passé à cette formation, soit 1 journée par semaine, sera récupéré intégralement par l'intéressé.

- Concours des maisons fleuries

L'assemblée décide l'attribution d'un bon achat de plants de fleurs d'un montant de 25 € aux lauréats qui sera remis lors d'une cérémonie qui se déroulera prochainement en mairie.

- sabre du lieutenant Windeler

Le maire informa l'assemblée de la visite à titre privé, de la famille du Lieutenant Windeler le samedi 2 ou dimanche 3 décembre prochain. Il rappelle que cette famille a remis en cadeau le sabre du lieutenant à la commune et qu'il avait été dit que ce sabre serait déposé dans une vitrine.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'acquisition de cette vitrine.

- Informations diverses

Le Maire rappelle :

- La cérémonie de remise des récompenses aux lauréats des examens le 30 septembre
- Le repas des aînés du 15 octobre.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Jean-Luc BOYER